

SELARL
Thierry LE FLOCH
Olivier BAILLON
Benjamin BICHAT
Huissiers de Justice Associés
Sophie VERNIMONT
Huissier de justice salariée



☎ 04 67 60 76 96

☎ 04 67 60 31 14

✉ AML34@huissier-justice.fr

Compte bancaire : Caisse des Dépôts

RIB: 40031 00001 0000169482U 13

IBAN: FR68 4003 1000 0100 0016 9482 U13

BIC: CDCGFRPPXXX

N°TVA Intracom: FR58 885 799 76

15 Passage Lonjon
CS 62180
34960 MONTPELLIER Cedex 2

HECTARE
Clos des Chanterelles
251 Rue du Romarin
34830 CLAPIERS

PAYE	COMPTABILISE
LE 14/10/21	09.282
PAR 7732	
DE 369,20	

Référence à rappeler

Affaire : HECTARE – CONSTAT AVANT TRAVAUX LES COROLLES
CLARET

Nos réfs : C069892/ SV/ LR1

Nature de l'acte régularisé : PV DE CONSTAT (Matrice)

Signifié le : 29.09.2021

MONTPELLIER, le 29.09.2021

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, en retour, le PV de constat que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût à réception. Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T.V.A.	Débours	T.T.C.
29.09.21	PV CONSTAT (Matri)	307,67	61,53		369,20
	Total en Euros>>>	307,67	61,53		369,20

A déduire votre provision :

SOLDE RESTANT DU

369,20

que vous pourrez me faire parvenir selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

VOUS POUVEZ EGALEMENT REGULARISER VOTRE FACTURE PAR CB EN SUIVANT LES INDICATIONS DU PAIEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE :

<http://www.scplbb-huissiers-montpellier.com>

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Bon pour accord Jérôme
14 OCT. 2021

Sophie VERNIMONT

SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

Membre d'une Association Agrée le règlement des honoraires par chèques acceptés par la CNIL « Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées de l'association. »



04 67 60 76 96

aml34@huissier-justice.fr

